

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU DOMAINE-DU-ROY  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 19 OCTOBRE 2020**

À une séance régulière du conseil municipal légalement tenue le 19 octobre 2020, au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, sous la présidence de son honneur Mme la mairesse Ghislaine M.-Hudon.

Sont également présents, les conseillers et conseillères :

Claude Martel  
Josée Crane  
Tony Potvin  
Caroline Roberge  
Réal Bérubé

Mme la conseillère Annie Lapointe est absente.

Formant quorum.

---

**Ordre du jour**

**OUVERTURE**

Ouverture de la séance par madame la mairesse

**1. ADMINISTRATION**

- 1.1 Autorisation de siéger à huis clos
- 1.2 Rencontre avec Mme Gisèle Dallaire – pour remise d'attestation
- 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020
- 1.5 Approbation de la liste de correspondance et documents reçus au 19 octobre 2020
- 1.6 Rapport général de la mairesse
- 1.7 Appui aux demandes pour l'habitation communautaire et sociale au Gouvernement du Québec
- 1.8 Adoption d'une résolution faisant du 19 novembre la Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate
- 1.9 Promotion des services d'eau et d'eaux usées financés, détenus et exploités par les gouvernements

**2. FINANCES**

- 2.1A Approbation des comptes à payer du mois de septembre 2020
- 2.1B Certificat de disponibilité de crédit
- 2.2 Approbation du rapport budgétaire au 31 août 2020
- 2.3 Centraide
- 2.4 Renouvellement, adhésion au Regroupement loisirs et sports
- 2.5 Demande de commandite – Club Passe-Partout
- 2.6 Déploiement de la plateforme numérique Anekdote
- 2.7 Demande de commandite – Maison des jeunes

**3. PERSONNEL**

**4. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES**

**5. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS**

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**7. TRANSPORT ROUTIER**

**8. HYGIÈNE DU MILIEU**

**9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 9.1 Demande de dérogation mineure numéro 2020-02 – route de l'Écluse, Lac-Bouchette

**10. LOISIRS ET CULTURE**

**11. VARIA**

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

## **OUVERTURE**

Mot d'ouverture de la séance par Mme la Mairesse qui préside l'assemblée par la suite.

### **1. ADMINISTRATION**

#### **1.1 AUTORISATION DE SIÉGER À HUIS CLOS**

Résol. 20-202

ATTENDU le décret n° 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

ATTENDU le décret subséquent qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 21 octobre 2020;

ATTENDU l'arrêté ministériel 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

ATTENDU QUE, selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance en personne;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Tony Potvin et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil accepte que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne.

**ACCEPTÉE**

#### **1.2 RENCONTRE AVEC MME GISÈLE DALLAIRE – POUR REMISE D'ATTESTATION**

Mme Dallaire remet une plaque qui confirme que notre politique d'égalité entre les femmes et les hommes a été adoptée.

#### **1.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résol. 20-203

Madame la mairesse fait lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Réal Bérubé appuyé par Mme la conseillère Caroline Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté et rédigé.

**ACCEPTÉE**

**1.4** **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020**

Résol. 20-204

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020;

ATTENDU QUE Madame la mairesse résume les principaux points discutés au cours de la réunion;

ATTENDU QU'il respecte le contenu des discussions ainsi que les décisions des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Caroline Roberge appuyée par Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020 soit et est approuvé tel que présenté et rédigé.

**ACCEPTÉE**

**1.5** **APPROBATION DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS REÇUS AU 19 OCTOBRE 2020**

Résol. 20-205

ATTENDU QUE la liste de correspondance et documents reçus au 19 octobre 2020 a été donnée aux membres du conseil municipal avant la réunion et qu'ils en ont pris connaissance;

ATTENDU QUE les questions soulevées par les conseillers et les conseillères ont reçu explications de la part de Mme la mairesse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Tony Potvin et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste de correspondance et documents reçus au 19 octobre 2020 soit acceptée telle que présentée et rédigée.

**ACCEPTÉE**

**1.6** **RAPPORT GÉNÉRAL DE LA MAIRESSE**

- Halloween
- Subventions Covid-19 et chemins

**1.7** **APPUI AUX DEMANDES POUR L'HABITATION COMMUNAUTAIRE ET SOCIALE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Résol. 20-206

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par Mme la conseillère Caroline Roberge de demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique;

DE transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, et au ministre des Finances, M. Éric Girard.

**ACCEPTÉE**

1.8

**ADOPTION D'UNE RÉOLUTION FAISANT DU 19 NOVEMBRE LA JOURNÉE DE LA SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE**

Résol. 20-207

ATTENDU QU'annuellement 4 600 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 890 mourront de cette maladie;

ATTENDU QUE 12 Québécois par jour recevront un diagnostic du cancer de la prostate;

ATTENDU QUE PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis exclusivement au Québec;

ATTENDU l'importance de sensibiliser la population de Lac-Bouchette au dépistage du cancer de la prostate;

ATTENDU QUE la campagne de financement « *Noeudvembre* » de PROCURE offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement la journée du 19 novembre;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Claude Martel appuyé par M. le conseiller Réal Bérubé et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité de Lac-Bouchette déclare le 19 novembre comme *La journée de la sensibilisation au cancer de la prostate «Noeudvembre* ».

**ACCEPTÉE**

**PROMOTION DES SERVICES D'EAU ET D'EAUX USÉES FINANÇÉS, DÉTENUS ET EXPLOITÉS PAR LES GOUVERNEMENTS**

Résol. 20-208

ATTENDU QUE la santé publique dépend d'un accès équitable à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement;

ATTENDU QUE la propriété et l'exploitation publiques des systèmes d'eau potable et d'eaux usées ont puissamment contribué à l'accessibilité et à la qualité de ces services depuis un siècle;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Bouchette est favorable à la protection des systèmes d'eau et d'eaux usées contre les conséquences de la privatisation dans le cadre de partenariats public-privé (PPP), telles :

- L'absence de transparence et de reddition de comptes à la population;
- La hausse des coûts;
- La hausse des frais facturés aux usagers;
- Des contrats qui limiteront, pendant plusieurs décennies, le pouvoir de décision des prochaines administrations municipales;
- Des accords commerciaux internationaux qui accordent aux entreprises privées du secteur de l'eau le droit de poursuivre en justice les municipalités qui décident de rapatrier leurs services d'eau à l'interne;

ATTENDU QUE la privatisation des systèmes et des services d'eau et d'eaux usées par l'entremise d'un PPP ou de la sous-traitance fait de l'eau une marchandise vendue pour réaliser des profits;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral réclame un rehaussement fort nécessaire des normes concernant le traitement des eaux usées et que cela pourrait ouvrir la voie à la privatisation, à moins que le fédéral ne consacre un fonds d'infrastructure publique à la mise à niveau des installations de traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE le maintien du contrôle public sur les infrastructures d'eau et d'eaux usées est l'une des trois étapes requises pour que la Municipalité de Lac-Bouchette puisse obtenir le titre de «*communauté bleue* »;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Claude Martel et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Lac-Bouchette:

- S'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées, y compris par le biais de PPP ou de contrats de service de courte durée, et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services;
- Pousse le gouvernement fédéral à assumer sa responsabilité de soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fonds national d'infrastructures d'eau et d'eaux usées qui réponde aux besoins croissants en matière de renouvellement et de prolongement des systèmes d'eau et d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics;

- Achemine la présente résolution à la Fédération canadienne des municipalités pour que celle-ci la distribue à ses membres.

**ACCEPTÉE**

**2. FINANCES**

**2.1A APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2020**

Résol. 20-209

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des comptes à payer du mois de septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par Mme la conseillère Caroline Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer de septembre 2020 suivants soient approuvés :

Septembre 2020		
	Montant du chèque	Total par fournisseur
<b>Folio 700 084</b>		
Bell - Municipalité	94,06 \$	364,10 \$
9221-5516 Québec Inc.	35 516,75 \$	45 255,75 \$
Noëlla Harvey	47,00 \$	47,00 \$
9221-5516 Québec Inc.	9 144,00 \$	- \$
Karine Cloutier Richard Tremblay	20,00 \$	20,00 \$
Postes Canada	74,73 \$	74,73 \$
Ghislaine M.-Hudon	155,29 \$	155,29 \$
Groupe Perron Inc.	156 466,31 \$	156 466,31 \$
Stéphane Audet, paysagiste	30 531,20 \$	71 618,44 \$
Construction de l'Avenir & Intercité usinage	105 890,42 \$	105 890,42 \$
Construction de l'Avenir & R.&G. Gauthier	43 396,02 \$	43 396,02 \$
Construction de l'Avenir & Asphalte 2BR	24 599,20 \$	24 599,20 \$
Calacs entre Elles	50,00 \$	50,00 \$
Agence Grands Frères Grandes Sœurs	25,00 \$	25,00 \$
Stéphane Audet, paysagiste	41 087,24 \$	- \$
9221-5516 Québec Inc.	595,00 \$	- \$
Asphalte 2BR	7 494,50 \$	7 494,50 \$
Brandt	880,62 \$	880,62 \$
BrassardBuro	86,23 \$	86,23 \$
Caouette Thériault Renaud	2 299,50 \$	2 299,50 \$
Chauffage Yves Gagné	128,65 \$	128,65 \$
Clôture Décor	3 738,83 \$	3 738,83 \$
Martin Cloutier	530,71 \$	530,71 \$
Cogeco	48,23 \$	48,23 \$
Coop Chambord	728,22 \$	728,22 \$
Corporate express	209,10 \$	209,10 \$
Croix-Rouge canadienne	198,05 \$	198,05 \$
9193-8605 Québec Inc.	15,60 \$	15,60 \$
Bobby Desgagné	530,35 \$	530,35 \$
E.K. Elektrik	89,68 \$	89,68 \$
Électro-Ilnu	1 125,80 \$	1 125,80 \$
Excavation rénovation Drolet	54 876,17 \$	54 876,17 \$
Extincteurs Saguenay	565,00 \$	565,00 \$
FQM	655,55 \$	655,55 \$
Fonds d'information	55,00 \$	55,00 \$
Forfaits MM K-7	34 997,25 \$	34 997,25 \$
Garage Desmeules	122,48 \$	122,48 \$
Groupe D-Tech	218,45 \$	218,45 \$
H2O innovation	5 100,59 \$	5 100,59 \$

Havre	52,00 \$	52,00 \$
Horizon Mobile	455,59 \$	455,59 \$
LCR	25,83 \$	25,83 \$
Maintenance agricole	804,82 \$	804,82 \$
Gilles Marcoux	500,00 \$	500,00 \$
Mécanique Dave Bilodeau	11,39 \$	11,39 \$
MégaBuro	249,91 \$	249,91 \$
MRC du Domaine-du-Roy	22 788,13 \$	22 788,13 \$
Napa	361,02 \$	361,02 \$
Groupe conseil Novo	19,30 \$	19,30 \$
Nutrinor énergies	2 920,74 \$	2 920,74 \$
PG Solutions	124,76 \$	124,76 \$
Plomberie Lac-St-Jean	977,29 \$	977,29 \$
Produits BCM	867,77 \$	867,77 \$
Résidences du Manoir des Lacs	1 000,00 \$	1 000,00 \$
RMR du Lac-St-Jean	164,45 \$	164,45 \$
Signis	5 308,40 \$	5 308,40 \$
Société canadienne des postes	198,74 \$	198,74 \$
SCFP	363,72 \$	363,72 \$
Techsport	9 133,55 \$	9 133,55 \$
Tourisme Saguenay-Lac-St-Jean	68,99 \$	68,99 \$
Jean-Pierre Tremblay	243,43 \$	243,43 \$
Hydro-Québec - garage mun.	280,46 \$	10 782,48 \$
Hydro-Québec - centre comm.	315,15 \$	- \$
SSQ	3 622,20 \$	7 224,35 \$
Bell - kiosque	95,04 \$	- \$
Hydro-Québec - garage mun.	1 716,49 \$	- \$
Bell mobilité	216,00 \$	216,00 \$
Bell - kiosque	36,79 \$	- \$
Hydro-Québec - pompage	652,78 \$	- \$
Bell - plage	56,07 \$	- \$
Hydro-Québec - aqueduc	1 788,55 \$	- \$
SSQ	3 602,15 \$	- \$
Hydro-Québec - étangs	2 183,54 \$	- \$
Hydro-Québec - CCCS	643,67 \$	- \$
Hydro-Québec - édifice municipal	1 065,91 \$	- \$
Hydro-Québec - édifice municipal	704,01 \$	- \$
Hydro-Québec - aqueduc	1 389,38 \$	- \$
Bell - voirie	82,14 \$	- \$
Hydro-Québec - éclairage public	42,54 \$	- \$
Ministère du Revenu	11 125,78 \$	11 125,78 \$
Receveur général du Canada	4 337,51 \$	4 337,51 \$
Desjardins sécurité financière	4 137,72 \$	4 137,72 \$
<b>Total:</b>	<b>647 120,49 \$</b>	<b>647 120,49 \$</b>
<b>Salaires</b>		
3 septembre 2020	6 125,02 \$	6 125,02 \$
10 septembre 2020	5 004,71 \$	5 004,71 \$
17 septembre 2020	5 825,77 \$	5 825,77 \$
24 septembre 2020	9 779,94 \$	9 779,94 \$
<b>Total des salaires</b>	<b>26 735,44 \$</b>	<b>26 735,44 \$</b>
<b>TOTAL:</b>	<b>673 855,93 \$</b>	<b>673 855,93 \$</b>

**ACCEPTÉE**

**2.1B CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, Jean-Pierre Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Lac-Bouchette dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

---

Jean-Pierre Tremblay,  
directeur général et secrétaire-trésorier

**2.2 APPROBATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 AOÛT 2020**

Résol. 20-210

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance du rapport budgétaire au 31 août 2020;

ATTENDU QUE le rapport budgétaire a été analysé par les membres du conseil en regard du pourcentage des dépenses encourues à la date du rapport;

ATTENDU QU'il reflète la situation financière au 31 août 2020;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Réal Bérubé et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport budgétaire au 31 août 2020 soit accepté.

**ACCEPTÉE**

**2.3 CENTRAIDE**

Résol. 20-211

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Tony Potvin appuyé par M. le conseiller Réal Bérubé et résolu à l'unanimité des conseillers de participer financièrement pour un montant de 50\$ à Centraide.

**ACCEPTÉE**

**2.4 RENOUVELLEMENT, ADHÉSION AU REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS**

Résol. 20-212

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Réal Bérubé et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion de la Municipalité de Lac-Bouchette au Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à en défrayer le coût soit 210\$.

**ACCEPTÉE**

**2.5 DEMANDE DE COMMANDITE – CLUB PASSE-PARTOUT**

Résol. 20-213

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Caroline Roberge appuyée par M. le conseiller Claude Martel et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement d'une aide financière au montant de 200\$ au Club Passe-Partout pour leur aider à entretenir les sentiers.

**ACCEPTÉE**



**2.6**  
Résol. 20-214

### **DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE ANEKDOTE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Bouchette fait partie des Villages-Relais;

ATTENDU QUE la Municipalité a la possibilité de faire partie de la Plateforme Numérique Anekdoté;

ATTENDU QUE cette Plateforme consiste à offrir des plans de cartographie numérique pour nos entreprises de la municipalité en fonction des Villages-Relais;

ATTENDU QUE la Fédération des Villages-Relais contribue pour un montant de 1 000\$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Tony Potvin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de faire partie de la Plateforme Anekdoté pour un montant de 1 300\$.

**ACCEPTÉE**

**2.7**  
Résol. 20-215

### **DEMANDE DE COMMANDITE – MAISON DES JEUNES**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Caroline Roberge appuyée par M. le conseiller Réal Bérubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement d'une aide financière au montant de 300\$ à la Maison des jeunes pour la fête de l'Halloween.

**ACCEPTÉE**

### **3. PERSONNEL**

Aucun item

### **4. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES**

Aucun item

### **5. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS**

Aucun item

### **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun item

### **7. TRANSPORT ROUTIER**

Aucun item

**8. HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun item

**9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**9.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2020-02 – ROUTE DE L'ÉCLUSE, LAC-BOUCHETTE**

Résol. 20-216

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la recommandation de dérogation mineure n° 2020-02, soumise par les membres présents du Comité consultatif d'urbanisme concernant l'immeuble situé sur la route de l'Écluse;

ATTENDU QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme voulant informer le conseil municipal que la demande consiste à acheter une partie du lot 5 787 234 dont la superficie est dérogatoire, afin d'agrandir son terrain;

ATTENDU QUE ce lotissement aura pour effet de réduire d'avantage les dimensions dudit lot à une superficie de 2 251 m<sup>2</sup> alors que le minimum requis est de 4 000 m<sup>2</sup> et de réduire sa profondeur à 52,78 m alors que le minimum requis est de 60 m;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance du plan de lotissement projeté préparé par un arpenteur géomètre que le demandeur a inclus à la demande;

ATTENDU QUE la parcelle de terrain qui fait l'objet de la demande est déjà utilisée par la demanderesse comme chemin d'accès et stationnement à son chalet;

ATTENDU QUE cette parcelle de terrain ne pourrait pas être utilisée pour accueillir une installation septique car des véhicules y circulent régulièrement;

ATTENDU QUE suite à cette opération cadastrale le terrain disposera toujours d'un accès au lac;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Tony Potvin appuyé par M. le conseiller Claude Martel et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le projet de lotissement visant à réduire la superficie du lot 5 787 234 à 2 251 m<sup>2</sup> et à réduire sa profondeur à 52,78 m tel que présenté au plan d'arpenteur joint à la demande de dérogation mineure.

**ACCEPTÉE**

**10. LOISIRS ET CULTURE**

Aucun item

**11. VARIA**

Aucun item

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Résol. 20-217

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée.

Il est 19 h 28.

**ACCEPTÉE**

\_\_\_\_\_  
MAIRESSE

\_\_\_\_\_  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, Mme la mairesse Ghislaine M.-Hudon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.